

AVIS PUBLIC

Avis est, par la présente, donné qu'une séance **extraordinaire** du Conseil des commissaires est convoquée, le tout, conformément à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Cette séance extraordinaire aura lieu le **mardi 14 octobre 2025 à 20 h** au **7525 chemin de Chambly, Saint-Hubert, Québec**.

LE TOUT CONFORMÉMENT à la *Loi sur l'instruction publique*.

ORDRE DU JOUR – SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Déclaration du Conseil des commissaires
4. Période de questions (30 minutes)
5. Résolution
 - 5.1 Provision pour mauvaises créances – avances aux employés
6. Période de questions (20 minutes)
7. Clôture de séance
8. Date de la prochaine session ordinaire du Conseil : **le mardi 21 octobre 2025 à 19 h 30**

Donné à Saint-Hubert (Québec) le 10 octobre 2025

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'John McLaren', is written over a light blue horizontal line.

John McLaren, secrétaire général